

A woman with curly dark hair, wearing a vibrant red long-sleeved dress with a white belt, stands in a wardrobe. She is smiling and pulling apart teal curtains that frame the scene. Behind her, several items of clothing are hanging on wooden hangers, including a blue patterned top and a pair of light blue jeans. The background is a plain white wall.

Réemploi
Re_fashion

Appel à Projets Réemploi Refashion 2023

Quelques règles et informations

- Le webinaire est enregistré : un **replay** sera disponible
- Poser vos questions dans l'espace **Q&R**

Vous pouvez commenter et voter en faveur des questions d'autres participants.

- La **présentation sera envoyée** à chaque participant



Les intervenantes



Adèle RINCK
Responsable
Réemploi
Réutilisation



Lucile REBILLARD
Cheffe de projets
pôle Régénération

Sommaire

1. Refashion
2. Appel à Projets Réemploi 2023
3. Projets éligibles
4. Comment candidater ?
5. Prochaines étapes

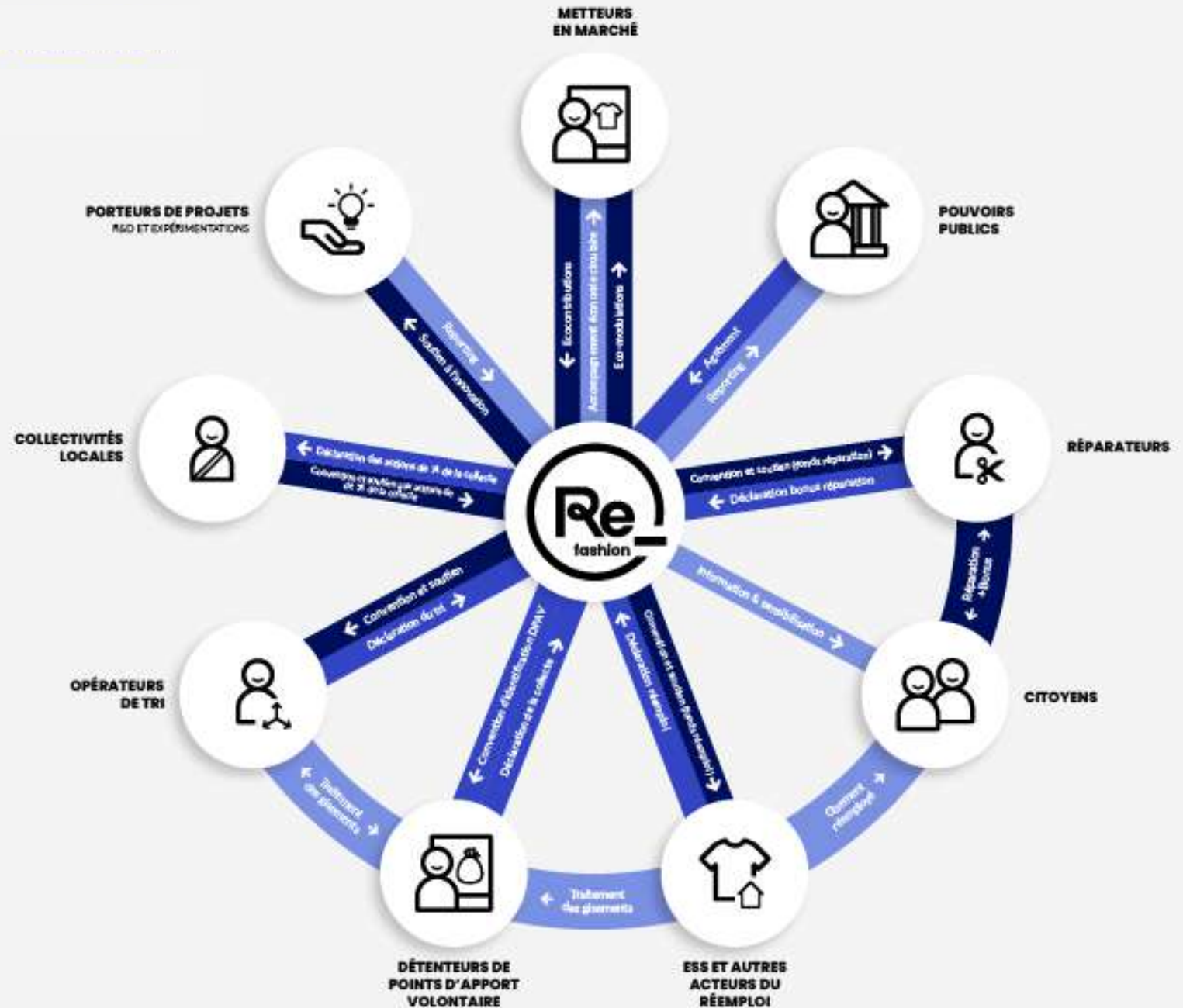


1. Refashion

Refashion :

Qui sommes-nous ?

- Créé en 2008, en réponse à la loi REP (Responsabilité Elargie du Producteur) pour les Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures.
- Une SAS à but non-lucratif agréée par les pouvoirs publics français.
- 30 associés
- Fédère et accompagne tous les acteurs de la filière pour réduire les impacts et créer de la valeur.





NOTRE RAISON D'ÊTRE

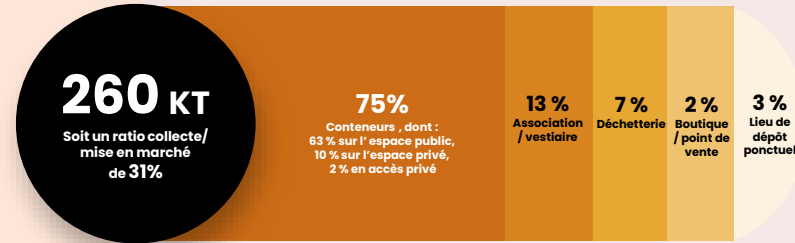
**Accélérer la transition vers un monde plus responsable
de ses ressources et de l'environnement.**

Re_fashion

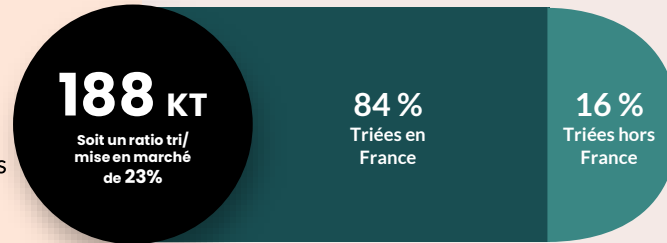
Mise en marché
des marques contributrices



Collecte
des textiles et chaussures
par des opérateurs conventionnés



Tri et régénération
par des opérateurs conventionnés



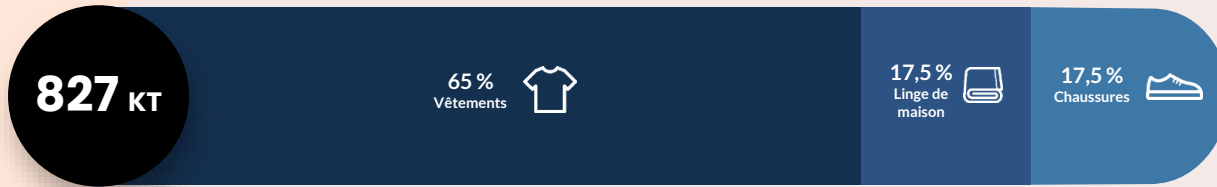
Une partie de la mise en marché :
→ reste stockée dans les placards
→ est réemployée
→ est jetée dans les ordures ménagères
→ est collectée par des opérateurs non conventionnés

Une partie de collecte :
→ est cédée à des opérateurs non conventionnés
→ est écrémée
→ relève de déchets de collecte

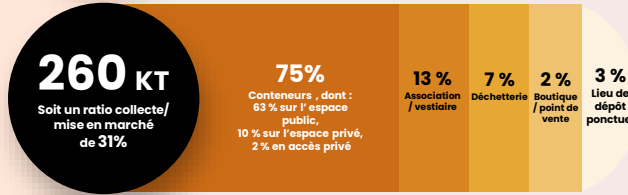
Les flux dans la Filière Textile Française*

*Source: RA Refashion 2022

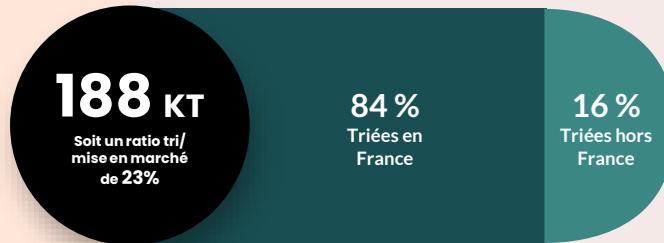
Mise en marché des marques contributrices



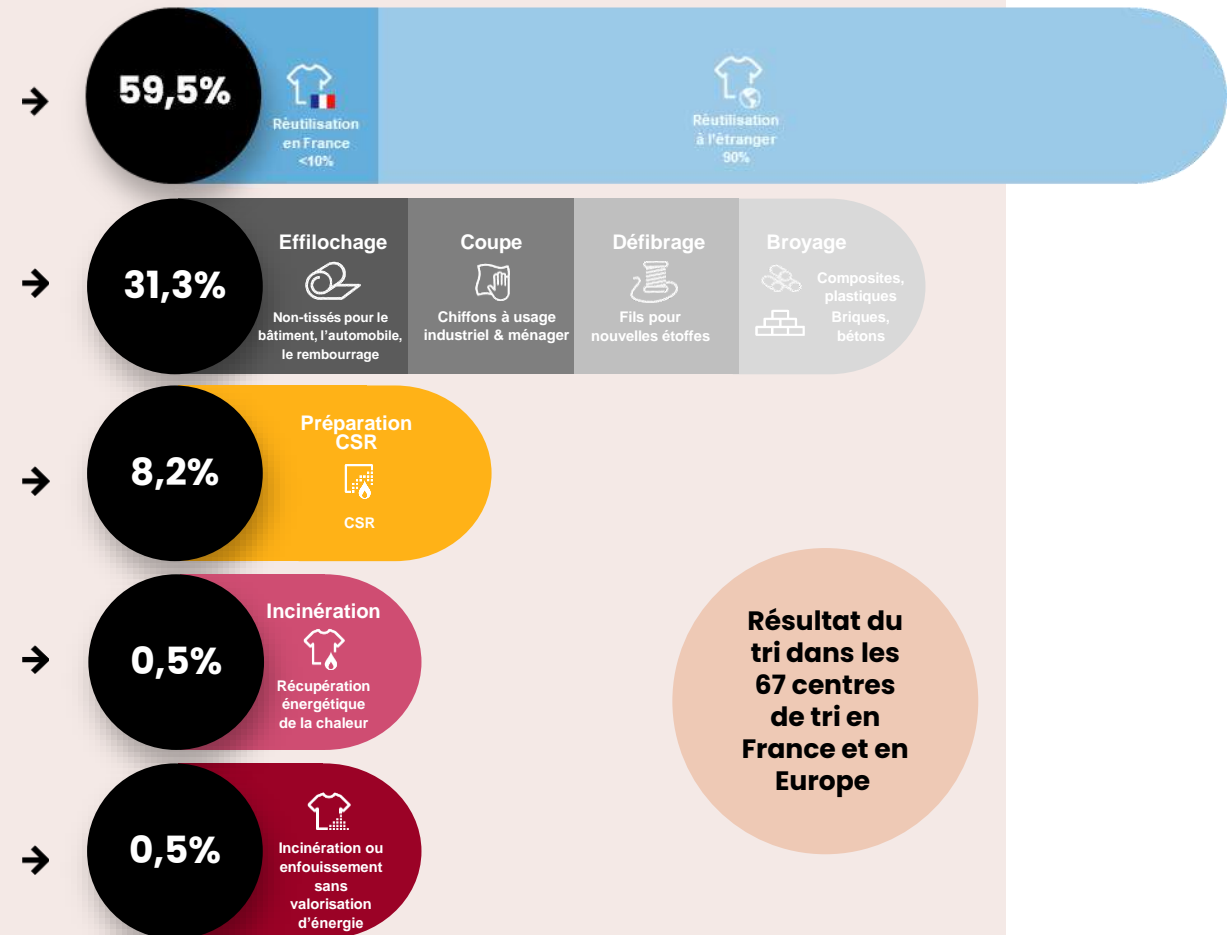
Collecte des textiles et chaussures par des opérateurs conventionnés



Tri et régénération par des opérateurs conventionnés



La deuxième vie des textiles et chaussures après le tri



Résultat du tri dans les 67 centres de tri en France et en Europe

Le Fonds Réemploi Réutilisation

2 nouveaux dispositifs :

- Le Fonds Réemploi Réutilisation
5% des contributions
pour soutenir le réemploi relevant
des acteurs de l'ESS
- Un financement complémentaire
attribué par appel à projets
(3,7M€ en 2023 à 22 M€ en 2028)



135 M€

**Une opportunité de
financement pour
développer
un réemploi de
qualité et de
proximité**





Objectifs

120 000 tonnes
réemployées réutilisées
par an dès 2024

Dont **8%** de réemploi
réutilisation **à moins de**
1 500 km du lieu de
collecte.

2. L'Appel à Projets Réemploi 2023

L'Appel à Projets Réemploi

Une double mission :

- ✓ Augmenter les volumes de textiles et chaussures réemployés et réutilisés localement via des actions de reconditionnement (nettoyage, détachage et réparation)
- ✓ Donner les moyens aux acteurs de définir le reconditionnement comme une priorité afin de développer un réemploi et une réutilisation de qualité.



Les actions de reconditionnement à destination du réemploi



Nettoyage



Détachage



Réparation

Deux formats

Amorçage

20 000€

Reconditionnement des Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures pour leur réemploi ou leur réutilisation

Développement

200 000€

Accélération du développement des projets en cours de création et le changement d'échelle des projets existants d'acteurs impliqués dans le réemploi et la réutilisation de TLC



Périmètre



Textiles d'habillement



Linge de maison



Chaussures

Les produits

Part de l'enveloppe

Amorçage

100% du montant global

Développement

50% du montant global

Dépenses éligibles

- équipement, achats, formation, personnel, frais généraux ou de structure
- sous-traitance (max 75% du projet)

- équipement, achats, formation, personnel, accompagnement et conduite de projet, communication, frais généraux ou de structure
- sous-traitance (max 20% du projet)

3. Projets éligibles

Les conditions d'éligibilité

Justifier d'une activité de réemploi réutilisation des Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures



Être conventionné Refashion



Être porté par une seule entité



500km maximum entre lieu de collecte, de reconditionnement et le lieu de réemploi en France 🇫🇷



S'engager à s'approvisionner via un Détenteur de Point d'Apport Volontaire ou un Opérateur de tri conventionné Refashion

Les facteurs clés de succès

**Impact
potentiel du
projet**

**Qualité du
projet**

**Ancrage
territorial et
bénéfices
sociaux**



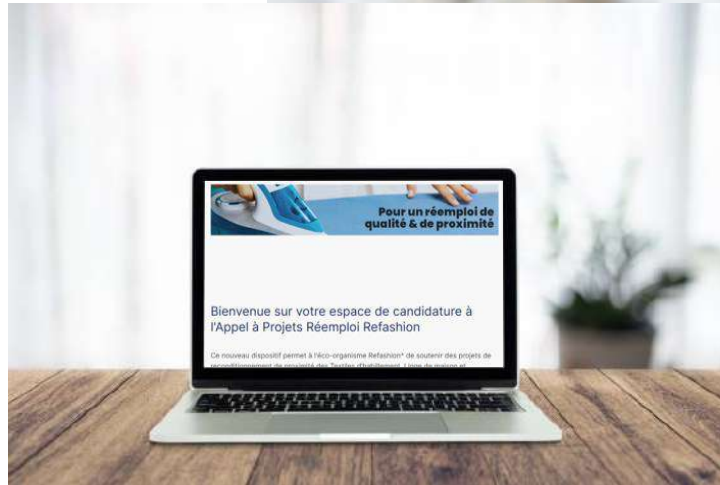
4. Comment candidater ?

Un processus simplifié et digitalisé via une plateforme dédiée





Vous aurez besoin de :

- 1) Créer un compte sur la plateforme
- 2) Compléter les informations requises

aapreemploi.refashion.fr



Les pièces requises à l'instruction des dossiers

-  Le dossier de candidature à remplir sur le portail aapreemploi.refashion.fr
-  Le règlement intérieur en format PDF daté et signé
-  Les tableaux financiers complétés
-  Les pièces administratives



Les dossiers incomplets ou ne respectant pas la forme requise ne seront pas pris en compte



Date de limite de dépôt des candidatures

Le 13 octobre 2023
à 23h59



5. Prochaines étapes

Le calendrier de l'Appel à Projets Réemploi 2023



Des questions ?

Pour plus d'informations, vous pouvez nous
contacter via :
aapreemploi@refashion.fr

Re_fashion

L'éco-organisme de la Filière Textile

Candidatez dès maintenant !

Sur aapreemploi.refashion.fr

Date limite de dépôt des dossiers :

13 octobre à 23:59 (CET)

